

Vous étiez inscrit(e) en M2 en 2019 / 2020

Voici la procédure de réinscription pour 2020 / 2021

Si vous relevez de la *formation continue* en 2019 / 2020 les informations qui suivent ne vous concernent pas. Vous devez *contacter le SUFCO* pour effectuer votre réinscription.

Cette procédure ne concerne pas les étudiants inscrits dans les masters PIPOL et FILDS

- **Vous n'avez pas obtenu votre M2 et vous souhaitez redoubler**

Vous devez avoir été autorisé(e) à redoubler par le jury de délibération

- 1) Rendez-vous **à partir du 1er juillet** sur le site <http://cvec.etudiant.gouv.fr> pour payer la CVEC.
- 2) Après avoir obtenu une autorisation à redoubler rendez-vous **à partir du 6 juillet** sur votre ENT dans l'onglet scolarité pour vous réinscrire et régler vos droits d'inscription en ligne
 - Suite à votre paiement en ligne ou à la reconnaissance de votre statut de boursier (= pas de paiement demandé ou paiement à 0€), vous recevrez par courrier vos justificatifs de scolarité et le sticker que vous devrez appliquer sur la date 2019/2020 figurant sur votre carte d'étudiant permettant donc la mise à jour de la carte.

Si vous ne parvenez pas à vous réinscrire via votre ENT, contactez-nous à ia.lettres-langues@univ-tours.fr en précisant votre numéro d'étudiant et votre numéro de téléphone.

- **Vous n'avez pas obtenu votre M2 et vous souhaitez intégrer un M2 dans une autre filière de la Faculté de lettres & langues**

- 1) Vous relevez de la procédure de Validation d'acquis : Rendez-vous sur le site internet de l'université, dans l'onglet Formation, Comment s'inscrire, Validation d'acquis, cliquer sur le lien Ecandidat tours et suivre la procédure.
- A réception de l'autorisation d'inscription dans l'année demandée, à partir du 1er juillet sur le site <http://cvec.etudiant.gouv.fr> pour payer la CVEC et éditer votre attestation d'acquiescement ou d'exonération, et vous envoyez par courrier :
 - ✓ Une copie de l'autorisation à vous inscrire
 - ✓ L'attestation CVEC
 - ✓ Votre chèque (ordre : Agent comptable de l'université de Tours) ou votre attribution de bourse (page 1 et 2)

à l'adresse suivante :

Université de Tours
Faculté de lettres & langues
Service Scolarité – Inscriptions
3, rue des Tanneurs
BP 4103
37041 TOURS CEDEX 01

- **Vous n'avez pas obtenu votre M2 et vous avez été autorisé.e à vous inscrire en Césure pour votre redoublement en M2 : Réinscription en présentiel**

Vous devez contacter la scolarité au 02.47.36.68.35 pour obtenir un rendez-vous.

- **Vous n'avez pas obtenu votre M2 et vous souhaitez intégrer un M2 dans une filière qui ne dépend pas de la Faculté de lettres & langues**

Contactez le service de scolarité de la Faculté dans laquelle vous souhaitez vous inscrire.

Pour intégrer une L1 à la Faculté de lettres & langues:

- Vous avez fait la procédure Parcoursup → vous suivez toute la procédure, puis rendez-vous **à partir du 1er juillet** sur le site <http://cvec.etudiant.gouv.fr> pour payer la CVEC et éditer votre attestation d'acquiescement ou d'exonération. Vous envoyez par courrier :
 - ✓ L'attestation Parcoursup (pdf) précisant uniquement la filière dans laquelle vous êtes autorisé-e à vous inscrire (**≠** récapitulatif des vœux)
 - ✓ L'attestation CVEC
 - ✓ Votre chèque (ordre : Agent comptable de l'université de Tours) ou votre attribution de bourse (page 1 et 2)

à l'adresse suivante :

Université de Tours
Faculté de lettres & langues
Service Scolarité – Inscriptions
3, rue des Tanneurs
BP 4103
37041 TOURS CEDEX 01

- Vous n'avez pas suivi la procédure Parcoursup → vous rédigez un courrier à destination du Doyen de la Faculté Lettres et Langues expliquant pourquoi vous n'avez pas suivi la procédure (sans aucune garantie que le Doyen accède à votre demande), indiquant également votre souhait de changer de filière et précisant la filière d'origine et celle dans laquelle vous souhaitez vous inscrire et vous le transmettez au service de la scolarité par mail (scolarite.lettres@univ-tours.fr). Après décision du Doyen, vous serez informé.e de la suite de la procédure.

Vous souhaitez quitter l'université de Tours et poursuivre vos études dans une autre université :

- Rendez-vous sur le site de l'université de Tours dans l'onglet Formation, comment s'inscrire, transfert de dossier et téléchargez la fiche et suivez les instructions.
- Contactez l'université dans laquelle vous voulez vous inscrire pour savoir quelle est leur procédure.

Dans tous les cas si vous rencontrez des difficultés, vous pouvez joindre la scolarité lettres & langues à ia.lettres-langues@univ-tours.fr ou au 02.47.36.68.35